

Régionales « Une vraie politique pour l'Alsace »

« L'Alsace a besoin de la gauche », a martelé Martine Aubry, hier à Colmar, face aux syndicalistes des entreprises alsaciennes en difficulté.

De passage à Colmar pour soutenir une liste Bigot qui a placé sa campagne « sous le signe de l'économie et de l'emploi », Martine Aubry a rencontré hier les représentants syndicaux des entreprises alsaciennes en difficulté. Timken, Mahle Pistons, Hymmer France, Continental Biscuits, Braun, Sony, Clariant, toutes ont été récemment au cœur de l'actualité pour des plans sociaux ou des fermetures de site.

« Je suis d'abord là pour vous écouter », lance d'emblée la première secrétaire du PS à des syndicalistes qui ne se font pas prier pour détailler les difficultés de leur entreprise. À chaque fois, la question est la même, à quelques variantes près : que propose le PS pour maintenir l'emploi et l'industrie dans la région ?

La droite n'a pas anticipé la crise

Le discours de Martine Aubry est rodé : elle s'en prend d'abord au « laissez-faire » de la droite régionale, qui n'a « pas anticipé la crise structurelle » d'une économie alsacienne trop dépendante des grandes entreprises étrangères. Un procès un tantinet facile. « Je sais ce que le président Zeller a fait en terme de formation, tempère la



Venue soutenir la liste de Jacques Bigot (à gauche) et Antoine Homé (à droite), Martine Aubry se dit persuadée que l'Alsace peut basculer à gauche le soir du 22 mars. Photo Hervé Kielwasser

première secrétaire, mais on n'a pas préparé la reconversion industrielle. »

« L'Alsace a besoin de la gauche pour mener une vraie politique industrielle », martèle Martine Aubry. En cas de victoire, assure-t-elle, « nous mettrons en place la sécurisation des parcours professionnels, qui existe déjà dans quatre régions ».

« Il faut oser définir une feuille de route stratégique, identifier les secteurs d'avenir où investir », détaille pour sa part Jacques Bigot, qui plaide pour « une contractualisation des aides », ou encore la création « d'un véritable observatoire

économique avec les représentants des entreprises ».

Si elle réfute l'expression de « grand chelem » — « Il ne s'agit pas de collectionner les victoires » — Martine Aubry se dit persuadée que « toutes les régions peuvent basculer à gauche » le 22 mars prochain, y compris l'Alsace.

Désistement républicain

Quid du sondage paru jeudi dernier dans nos colonnes, qui plaçait les Verts devant le PS au premier tour, et en position de l'emporter au second ? « Ce qui m'intéresse d'abord, c'est que la gau-

che peut gagner. Après, très naturellement, le PS et les écologistes doivent se retrouver pour le second tour. » La patronne du PS réaffirme ainsi qu'elle est « pour le désistement républicain » (notre édition de dimanche) : « Ceux qui seront en tête verront les autres se rallier. »

Reste que pour la première secrétaire, l'écologie n'est pas la priorité : « L'urgence aujourd'hui, c'est l'emploi et le développement économique. Il faut retrouver un volontarisme en politique et les socialistes sont sans doute les mieux placés pour ça. Nous l'avons démontré ailleurs. »

Clément Tonnot

Stoessel jette l'éponge

Après avoir annoncé une liste « Pour l'Alsace », autour de Force centriste Alsace, l'ancien premier vice-président du conseil régional, Bernard Stoessel, a annoncé, hier, qu'il renonçait à se présenter.

« C'est avec regret que je prends acte du fait que les conditions du succès de cette initiative ne sont pas remplies », souligne-t-il, en faisant implicitement référence au sondage Ifop pour notre journal qui crédite sa liste de 2 % et celle du MoDem de 4 % (L'Alsace de jeudi).

« C'est avec tristesse que je pressens que les centristes alsaciens seront éliminés du conseil régional d'Alsace alors qu'ils en ont été jusqu'à présent les principaux dirigeants », ajoute-t-il, en déplorant qu'« à force d'être représenté sur la plupart des listes sous couvert d'ouverture ou par manque de volonté d'indépendance, le Centre a perdu son identité et n'est plus crédible. » Bernard Stoessel, qui dit « ne pas vouloir aggraver cette situation », ajoute qu'il « se refuse à faire prendre des

risques politiques et financiers excessifs à ses colistiers ».

« Il conviendra de reprendre des démarches, après les élections régionales, pour permettre aux centristes de reconstruire leur famille politique », juge, pour sa part, Anne Dehestru, présidente de la jeune fédération d'Alliance centriste.

Des centristes bas-rhinois prêts

À entendre le Bas-rhinois Arnaud Weber, transfuge du MoDem, les colistiers de Bernard Stoessel — qui pressentaient la décision de leur chef de file — auraient décidé lundi soir de « continuer », estimant qu'une liste centriste pèserait plus près des 8 ou 9 %. La liste bas-rhinoise avec en tête le maire de Wissembourg, Christian Glietch, serait bouclée et les financements prêts.

En revanche, il restera à élaborer « une liste crédible » dans le Haut-Rhin. « On s'est donné 48 heures », précise-t-il.

Y.B.

Solidarité Les salariés de GDS collectent 2 000 euros pour Haïti

Alain Vautravers, président du Comité Lorraine – Alsace de la Fondation de France, recevra demain des mains d'Olivier Bitz, président de Réseau GDS (Gaz Distribution Services), un chèque de 2000 €. Cette somme en faveur d'Haïti, a été collectée, en partie, par les salariés de Réseau GDS, et abondée par l'entreprise. Elle viendra appuyer les différentes actions locales déjà entreprises à Haïti.

50 000 euros du conseil général du Bas-Rhin

La commission permanente du conseil général du Bas-Rhin a décidé de manifester sa solidarité à l'égard des populations victimes du séisme en Haïti en allouant à la Croix-Rouge Française (délégation du Bas-Rhin), une subvention exceptionnelle d'un montant de 50 000 € destinée à secourir les populations sinistrées. La Croix Rouge Française a engagé plusieurs délégués sur place et a deux objectifs prioritaires : la mise en place de centres de santé et l'installation de stations de potabilisation de l'eau.

Social Le redressement pour Continental Biscuits

Enterré, le plan de sauvegarde de l'emploi annoncé lundi par le PDG de Continental Biscuits, Didier Chervin (lire notre édition d'hier).

Hier, face à l'état de cessation de paiement de l'entreprise, le tribunal de commerce de Colmar a accéléré les choses en décidant du placement de Continental Biscuits en redressement judiciaire, avec une

période d'observation de six mois.

Toujours dans l'attente du versement de leurs salaires, les « Conti » poursuivent l'occupation de l'usine buhloise. Michel Sordi, le député de la circonscription, a indiqué que des « solutions alternatives » étaient à l'étude pour l'avenir de Continental Biscuits : le nom de certains repreneurs circule déjà.

Quelques avancées pour les futurs licenciés de Timken

Une nouvelle réunion intermédiaire de négociations a débouché sur quelques avancées, hier, pour les 34 cadres et Etam (employés-techniciens-agents de maîtrise) concernés par le plan social annoncé voici trois mois par Timken à Colmar.

Rappelons que ce deuxième PSE (plan de sauvegarde de l'emploi) de l'année à Colmar, chez le fabricant de roulements (près de 800 salariés), prévoit la suppression de 15 postes à l'usine et 19 dans les services supports, avec notamment la disparition du centre de recherche (7 postes).

Indemnités à la hausse

Première avancée : de source syndicale, la direction a accepté de doubler le budget complémentaire de formation, qui passera de 10 000 € à 20 000 €. Le plafond du budget de licenciement pourrait également être revu à la hausse : jusqu'alors, chaque salarié licencié devait toucher 22 000 € et 1 000 € par année d'ancienneté, avec un plafond de 35 000 €. La direction étudiera

également la possibilité de réduire l'écart entre les indemnités de licenciement des cadres et des Etam, en revalorisant celles de ces derniers.

D'autre part, un employé qui quitterait l'entreprise pour se rapprocher de son conjoint devrait pouvoir bénéficier des indemnités supra-légales du PSE, si son départ permet d'éviter le licenciement d'une personne à poste équivalent.

Enfin, les syndicats ont également demandé qu'en cas de départ volontaire pour un projet professionnel, les indemnités soient identiques à celles d'un licenciement sec.

Par ailleurs, la CGT a remis dernièrement une lettre au DRH de l'usine, où elle estime que ce PSE est basé uniquement sur des prévisions de vente, et n'est donc pas justifié.

La troisième réunion de négociations — sans compter les réunions « informelles » comme celle d'hier — aura lieu le 18 février.

J.F.S.

Colloque L'EuroAirport, un modèle qui pourrait s'exporter

La mission parlementaire sur les problèmes transfrontaliers a révélé ses pistes de réflexion lors d'un colloque, hier au Quai d'Orsay. Elle pourrait proposer la création de zones à statut spécial sur le modèle de l'aéroport de Bâle-Mulhouse.

300 000 Français, dont 60 000 Alsaciens, traversent chaque jour les frontières pour aller travailler dans un pays voisin. Leur nombre a fortement augmenté dans certaines régions, comme la Lorraine ou l'Ain. À l'inverse, seulement 10 000 étrangers viendraient travailler en France. Ce décalage suscite des inquiétudes sur l'attractivité des territoires frontaliers français.

La compétitivité

Hier au ministère des Affaires étrangères, lors du colloque « Les Français et leurs voisins », le secrétaire d'État aux Affaires européennes, Pierre Lellouche, a déploré l'absence d'une stratégie transfrontalière pour la France. Le ministre a dit son souhait que soient créés des « aménagements calqués sur l'aéroport de Bâle-Mulhouse, pour améliorer la compétitivité des régions frontalières françaises ». Plusieurs intervenants du colloque ont défendu

ces zones à statut spécial.

Etienne Blanc, membre de la mission parlementaire sur les problèmes transfrontaliers, député UMP de l'Ain propose des « zones de 40 ou 50 hectares où les entreprises pourront opter pour le droit du travail et le droit fiscal du pays voisin ».

Un code du travail de 15 pages

Côté suisse, le président du conseil d'État du canton de Genève, François Longchamp, a manifesté son intérêt pour ce genre de dispositif : « Le gouvernement genevois aurait intérêt à ce que des entreprises délocalisent en France, car la ville compte 80 000 emplois de plus que ne peut en occuper sa population. 60 % des collaborateurs du fabricant de montre préféré de Nicolas Sarkozy, par exemple, sont français. Mais davantage que pour des raisons fiscales, les sociétés suisses



À l'EuroAirport, certaines sociétés appliquent le droit du travail ou le droit fiscal suisse. Archives Denis Sollier

sont rebutées par les 2 000 pages de code du travail français, quand le nôtre en fait 15. »

Au sein de la mission parlementaire, la proposition fait débat puisqu'elle équivaldrait à « repousser la frontière », selon une de ses membres, Fabienne Keller, sénatrice UMP du Bas-Rhin. Président du Comité de défense des

travailleurs frontaliers du Haut-Rhin, Jean-Luc Johaneck estime quant à lui que ces zones franches instaureraient une « concurrence déloyale face aux sociétés françaises, et moins de droits pour les salariés ».

Les autres idées de la mission parlementaire rejoignent d'ailleurs les préoccupations des principaux intéressés, notamment Michel Charrat, président du Groupe transfrontalier européen. Il souhaite qu'un « préfet transfrontalier » dans chaque région limitrophe puisse parler aux autorités étrangères, au nom de tous les échelons de pouvoirs locaux et nationaux. Ce préfet devrait idéalement dépendre du Premier ministre, afin de trancher plus rapidement les arbitrages entre administrations. Deux orientations que devrait recommander la mission, avant que les transfrontaliers ne puissent s'exprimer dans un livre ouvert aux citoyens après les régionales.

De notre bureau parisien
Simon Barthélémy

Une boîte à outils

La mission parlementaire de Fabienne Keller a découvert de nombreuses bonnes pratiques de coopération transfrontalière qui pourraient être reproduites. La région Nord-Pas-de-Calais a mis en place avec la Belgique un schéma sanitaire qui permet l'accueil de personnes âgées ou handicapées dans des maisons spécialisées des deux côtés de la frontière. L'Alsace devrait donner l'exemple, avec la collaboration entre les universités allemandes, françaises et suisses, ou l'Eurodistrict. On devrait ainsi voir émerger d'autres Groupements européens de coopération territoriale qui permettront de traiter des dossiers épineux pour les travailleurs transfrontaliers et les communes où ils résident : financement des transports ou des gardes d'enfants. Les Allemands ont salué la présence du régime matrimonial commun, dans l'agenda 2020 de la coopération franco-allemande, adopté la semaine dernière à Paris.